

C'EST LA RENTREE
A L'ADST

Bonjour à tous,



Les cours de danse de l'A.D.S.T. reprennent à la salle du Perrey de LANDRY, la semaine du 14 septembre 2020 mais tout d'abord, il faut rapidement régler les impératifs administratifs.

Ce bulletin, la cotisation devront être fournis **impérativement** dès les premiers cours et au plus tard le **30 septembre (2 essais gratuits)**. Merci de votre compréhension.

Pour les adhérents loisirs le tarif permet d'accéder à tous les cours de votre niveau ou niveau inférieur.

VOIR ANNEXES POUR LES HORAIRES DES COURS ET BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour valider votre adresse e-mail nous vous demandons d'envoyer un message avec nom et prénom à : adstlandry@netcourrier.com idem pour tous renseignements.

Pour tout renseignement complémentaire :
Tél. 06.75.70.92.19

Toutes les informations quotidiennes sont sur le site : www.association-danse-tarentaise.com

Cotisation annuelle

(Règlement par chèques à l'ordre de l'A.D.S.T., en espèces ou par votre comité d'entreprises sur facture présentée par l'ADST)

Nous vous proposons de faire 3 chèques à donner en début de saison et qui seront encaissés en octobre, janvier et avril. En cas de retour d'interdiction de fréquentation de la salle, le chèque du trimestre non commencé sera restitué ou détruit.

Adulte *	: <u>115 €</u> (45 €, 35 €, 35 €)	Couple *:	<u>200 €</u> (vie maritale) (80 €, 60 €, 60 €)
Adolescent *	: <u>100 €</u> (40 €, 30 €, 30 €)	Enfant * :	<u>90 €</u> (35 €, 30 €, 25 €)
Baby * :	<u>80 €</u> (30 €, 25 €, 25 €)		

*Pour toute compétition les frais seront à régler en totalité à l'avance

Compétiteur

1^{er} trimestre : 90 €
2^{ème} trimestre : 90 €
3^{ème} trimestre : 90 €

Tous les trimestres + un chèque au premier de licence 40 € sont pour la licence et les inscriptions.

Mesures liées au Covid :

Nous vous demandons de venir aux cours en respectant tous les gestes barrière : lavage des mains, distanciation sociale. Port du masque lorsque celle-ci n'est pas possible.

Nous préconisons un sac contenant : savon, serviette individuelle, bouteille d'eau et chaussures propres.

L'entrée et la sortie des cours se feront par une issue différente, la salle sera aérée entre chaque cours.



Informations :

- ❖ La cotisation « loisirs » comprend automatiquement une assurance pour la pratique de la danse au sein de l'ADST.
- ❖ Objectif pour la saison 2020/2021 : préparation d'un gala de fin d'année dans une ambiance conviviale. Les animateurs et les administrateurs sont bénévoles ce qui permet de garder des tarifs attractifs. En participant à la vie de l'association (assiduité aux cours et manifestations) vous les soutiendrez.
- ❖ **Par mesure de sécurité, les parents devront amener et reprendre leurs enfants à l'intérieur de la salle.**
- ❖ Pour garder la salle propre, les enfants devront **obligatoirement** se chauffer de ballerines à chaque cours, les adultes changeront de chaussures par temps humide.
- ❖ Quand la salle sera utilisée ou louée par la commune ou réquisitionnée par le département, le cours sera annulé. Le préavis ne dépend pas de nous, mais bien entendu nous ferons notre possible pour pré-alerter.
- ❖ Comme l'an dernier nous vous proposerons certaines soirées où vous pourrez mettre en pratique vos cours tout en apprenant à connaître les autres adhérents dans une ambiance chaleureuse. Vous serez informés ultérieurement des dates retenues.

POUR LES COMPETITEURS :

- Les responsables techniques artistiques, sous l'autorité de José SARABIA – Maître de Danse, sont Anthony et Stéphanie SALERNO.
- Les responsables de l'organisation des déplacements et de la discipline interne (règlement intérieur) sont : Bruno SALERNO, Gaëlle VINCENT-ROHAUT.
- Le financement des compétitions sera pris en charge en partie par l'Association en fonction de la somme obtenue auprès des sponsors, donateurs et lors des démonstrations. Mais, en contrepartie, les compétiteurs doivent participer activement aux démonstrations et aux diverses manifestations organisées par l'association (soirées de spectacle, repas dansant, gala, vente de tickets de tombola....)
- Il vous sera remis en début de saison un dossier à compléter impérativement. Certificat médical obligatoire pour les compétiteurs (validité 2 ans).

Pour contacter la Présidente : Corinne SALERNO, corinne.salerno1@orange.fr tél. 06.75.70.92.19

Les membres du bureau



Vous souhaitez une bonne saison !

Bulletin d'inscription année 2020 – 2021

Adhérent(e) : <input type="checkbox"/> adulte, <input type="checkbox"/> adolescent, <input type="checkbox"/> enfant, <input type="checkbox"/> baby, <input type="checkbox"/> couple, <input type="checkbox"/> Pré-compétiteur, <input type="checkbox"/> compétiteur,				
NOM :	PRENOM :	Né(e) le :	/	/
Adresse		N° de tel :		
.....E-mail				
Pour les enfants, précisez le nom des parents : NOM : PRENOM :				
Pour les couples, conjoint participant aux cours :				
NOM :	PRENOM :	Né(e) le :	/	/
Pour les autres enfants participant aux cours :				
NOM :	PRENOM :	Né(e) le :	/	/
NOM :	PRENOM :	Né(e) le :	/	/
NOM :	PRENOM :	Né(e) le :	/	/

TOTAL PAYE :

Chèque / espèces

Date :